

PARCOURS DE FORMATION

(Obligatoire depuis 1998)

CONTACTS

Directrice de l'École Doctorale CLESCO : Florence SORDES

☎ 05 61 50 49 78 – direction.clesco@univ-tlse2.fr

Co-directrice de l'École Doctorale CLESCO - UPS : Florence REMY EL BOUSTANI

☎ 05 62 74 61 54 – clesco.direction@univ-tlse3.fr

Responsable du Service des Études Doctorales : Valérie LAFITTE-CARBONNE

☎ 05 61 50 35 13 – responsable.sedoc@univ-tlse2.fr

Gestionnaire des formations : Myriam GUIRAUD

☎ 05 61 50 36 82 – guiraud@univ-tlse2.fr ou formations.doctorat@univ-tlse2.fr

Site Internet ➡ <https://clesco.univ-tlse2.fr/>



Dans le cadre de votre Doctorat, vous devez, parallèlement à votre travail de recherche, **suivre des formations organisées en parcours.**

Le parcours comprend **100 heures de formations réparties dans 4 axes.**

Vous devez **réaliser un minimum de 10 heures dans chaque axe** au cours des **deux premières années** de thèse **et assister aux formations obligatoires.**

Les heures restantes seront **réparties** selon le **souhait de l'étudiant**, parmi les **4 axes** de formation ci-dessous.

1 - MÉTHODOLOGIE DE LA THÈSE, RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET PUBLICATION ▶ 10 h

Acquisitions de compétences complémentaires aidant à la réalisation de la thèse ou aux activités du chercheur.

2 – POURSUITE DE CARRIERE ▶ 10 h

Formations participant à la préparation de l'insertion professionnelle et à la connaissance des mondes professionnel et universitaire.

3 – INTERNATIONAL, LANGUES ▶ 10 h

Formations et informations sur la dimension européenne et internationale de la recherche.

4 - INTERDISCIPLINARITÉ ▶ 10 h

Activités, formations et informations favorisant les échanges entre les différents champs disciplinaires.

➡ Formations obligatoires

La 1^{ère} année du doctorat :

• Journée de rentrée

• **Formations documentaires uniquement** pour les **doctorants** qui réalisent leur thèse à l'**UT2J** : **2 modules** (3h chacun) **selon** votre **profil** déterminé par le **test en ligne** sur :

<https://bibliotheques.univ-tlse2.fr/accueil-bibliotheques/aide-et-formation/se-former/formations-aux-doctorants>

MODULE 1 ▶ Trouver la documentation pour sa thèse : panorama des ressources en SHS.

MODULE 2 ▶ Utiliser les bases spécialisées pour son domaine de recherche

MODULE 3 ▶ Mettre en œuvre une veille scientifique

MODULE 4 ▶ Connaître les droits d'auteur, citer ses sources.

• S'approprier le RGPD

• Le Comité d'Éthique de la Recherche

Durant la préparation du doctorat :

• Conférence inaugurale de rentrée des 3 Écoles Doctorales de l'UT2J

• Éthique et intégrité scientifique dispensée par l'École des Docteurs de Toulouse

6 mois avant la soutenance de la thèse, **uniquement** pour les **doctorants déposant leur thèse à l'UT2J** :

• Réunion d'information « Dépôt et diffusion de sa thèse à l'UT2J » dispensée par le SCD (non comptabilisée dans le parcours de formation)

Annexé à votre diplôme de docteur, ce parcours rend compte de vos activités pendant la thèse.

Il est donc important qu'il soit **construit avec cohérence** avec l'aide de votre directeur de thèse.

LES FORMATIONS DE L'ED CLESCO

L'offre de formation *inclut* :

- une **offre spécifique ED CLESCO** (ouvertes uniquement aux **doctorants** de l'**ED CLESCO**)
- des **formations mutualisées UT2J** (ouvertes aussi aux **doctorants** des **ED ALLPH@** et/ou **TESC**)
- des **formations complémentaires** proposées par l'**École des Docteurs de Toulouse**

L' **INSCRIPTION** aux formations se fait par voie **informatique sur ADUM** (connexion avec vos identifiants sur votre compte) **avant la date limite mentionnée.**

Votre inscription est alors enregistrée, mais elle n'est pas pour autant retenue (en particulier s'il s'agit d'une formation en nombre de places limité).

Vous recevrez un mail de notre part vous informant si votre inscription est retenue ou non, et vous demandant de confirmer votre présence.

Ce mail vaut pour convocation, lisez-le avec attention car il est possible qu'il y ait parfois des changements de salles ou d'horaires.

Dès lors que l'inscription est faite, votre présence à ladite formation est obligatoire.

Vous connaissez à présent les principes généraux du parcours de formation. N'hésitez pas à nous contacter en cas de doute ou si vous pensez relever d'une situation particulière.

Exemples de formations extérieures ou d'activités relevant de...

1 - MÉTHODOLOGIE DE LA THÈSE, RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET PUBLICATION

(Catégorie 1)

Initiation à des logiciels ou outils nécessaires à la recherche
(PowerPoint, Photoshop, Word, Excel, FileMaker Pro, SPSS, MATLAB...)

Méthodes de travail
(lecture rapide, méthodes d'enquêtes, méthodes de recherche documentaire, méthodes de travail sur le terrain.)

Aide à la communication des résultats de la recherche
(orale, écrite, affichée, numérique.)

2 - POURSUITE DE CARRIÈRE

(Catégorie 2)

Ateliers organisés par la DOSI.

Activités suivies au sein d'organismes d'aide à la recherche d'emploi
(ANPE, APEC, AFIJ.)

Activités ou formations sur la découverte ou connaissance des milieux professionnels.

Thèse réalisée dans le cadre d'une convention CIFRE ou accueil conventionné en entreprise.

Activité salariée d'enseignement ou de formation.

Participation aux Doctoriales.

Participation à la vie de l'établissement.

3 - INTERNATIONAL, LANGUES

(Catégorie 3)

Formations en langue scientifique.

Formations ou informations sur l'ouverture internationale et la mobilité des étudiants.

Publications ou communications orales en langues étrangères dans le cadre d'une manifestation internationale.

Participation à des projets de recherche internationaux.

Cotutelles internationales de thèses.

Séjours à l'étranger dans le cadre de votre recherche.

4 - INTERDISCIPLINARITÉ

(Catégorie 4)

Séminaires, journées d'études, colloques, conférences, séminaires doctorants.

Activités organisées pour les jeunes chercheurs au sein de l'ED CLESCO et hors de l'ED.

Etc...

VALIDATION DES FORMATIONS

① FORMATIONS organisées par l'ED CLESCO

(Formations ED CLESCO + Formations UT2J)

La validation se fait automatiquement sur la base de la participation.

Lors de la formation, le doctorant doit **signer la feuille de présence**
(seul justificatif de votre présence)

et à l'issue de la formation, dès réception du mail **retourner le questionnaire d'évaluation renseigné**
(Rubrique Formations et clic lien *Evaluation des formations suivies*).

Les activités suivies apparaîtront systématiquement sur votre compte ADUM.

② FORMATIONS suivies HORS offre ED CLESCO ACTIVITÉS ou SITUATION PARTICULIÈRES

Certaines situations ou activités ou participation à des manifestations scientifiques réalisées dans d'autres organismes pourront être prises en compte et seront comptabilisées sur un **mode forfaitaire** et dans la catégorie indiquée entre parenthèses

- Colloque, journée d'étude, séminaire, conférence à caractère scientifique dans le périmètre CLESCO, Doctoriales, école thématique :
 - $1/2$ journée (présentiel ou distanciel) (3 ou 4) 3h
 - Journée (présentiel ou distanciel) (3 ou 4) 6h
- MOOC dont la thématique est en lien avec le périmètre de l'ED :
 - 16 h réalisées (1, 2, 3 ou 4) 5h
 - Au-delà de 16 h (1, 2, 3 ou 4) 10h
- Soutenance de thèse (2) (maximum 3) 3h
- Communication scientifique, présentation d'un poster (1 ou 3) 3h
- Publication d'un article (1 ou 3) 6h
- Mandat d'élu dans le Conseil ED, dans une UFR, au sein de l'UR (2) 10h
- Mandat d'élu au sein de la Commission Recherche (2) 30h
- Participation à un contrat de recherche (2) 15h
(sur attestation du porteur de projet)
- Activité salariée, auto-entrepreneuriat (2) 30h
(métiers de l'enseignement, monde médical, social et psychologie)
(pour l'ensemble de la durée de la thèse)
- Vacances d'enseignement (2) 30h
(pour l'ensemble de la durée de la thèse)
- Séjour de recherche à l'étranger (hors cotutelle) (3) 25h
- Convention de cotutelle internationale (3) 50h
- Convention CIFRE (2) 50h

Les activités organisées par votre Unité de Recherche ne sont pas comptabilisées

La validation se fait sur **demande du doctorant via son compte personnel sur ADUM**
(Rubrique Formations et clic sur le lien *Déclaration des formations hors catalogue*)
en joignant simultanément les **justificatifs en pdf**.

Vous numériserez dans **un seul fichier au format pdf un justificatif de l'existence de l'activité ou manifestation**
(un programme pour une manifestation, copie du contrat de travail pour une activité professionnelle, etc...)
et un justificatif de votre participation à cette activité
(une attestation de présence – Modèle disponible sur le site de l'ED).

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir ce type de document, votre directeur de thèse ou d'unité de recherche devra attester sur l'honneur de l'existence et de votre participation à l'activité.

Le doctorant conserve les pièces justificatives en cas de demande éventuelle d'une « version papier » de la part de la direction de l'école doctorale qui examinera ses demandes.

Le doctorant pourra éditer son **Récapitulatif de participation aux formations** sur lequel figureront toutes les activités validées
(Rubrique Formations et clic sur le lien).

N'hésitez pas à solliciter votre directeur de thèse ou directeur d'unité de recherche qui vous conseillera sur les formations qui peuvent vous être utiles dans le cadre de votre recherche.

N'hésitez pas non plus à nous faire part de vos suggestions pour de nouvelles formations. L'offre de formation, réajustée tous les ans, a pour but de répondre au mieux à vos besoins.

ATTENTION !

Vérifiez bien que votre adresse électronique (saisie sur ADUM par vos soins) est correcte car c'est par ce seul biais que nous vous contacterons.